



ALEXANDRA SKOTCHILENKO

- Russie -

Emprisonnée pour avoir critiqué la guerre en Ukraine.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL



ALEXANDRA SKOTCHILENKO

Russie

La vie d'Alexandra (Sasha) est remplie d'art et de musique. En des temps plus sereins, cette femme de 32 ans, qui aime jouer du piano, de la guitare, de la mandoline et de la flûte, avait l'habitude d'animer des sessions musicales improvisées lorsque des personnes voulaient jouer ensemble.

Troublée par l'invasion russe en Ukraine, elle a décidé de ne pas rester silencieuse. Le 31 mars 2022, dans un supermarché de Saint-Petersbourg, elle a remplacé les prix des produits par de petites étiquettes en papier révélant des informations sur l'invasion russe en Ukraine.

Le 11 avril 2022, tôt dans la matinée, elle a été arrêtée par la police, avant d'être inculpée de « *diffusion publique délibérée de fausses informations sur l'utilisation des forces armées russes* ». Ce nouvel article du Code pénal a été introduit à la hâte par le gouvernement russe en mars 2022, pour tenter d'empêcher les Russes de critiquer l'invasion de l'Ukraine. Des dizaines de personnes font l'objet de poursuites pénales en vertu de cet article.

Alexandra est détenue depuis lors dans des conditions déplorables. Atteinte d'une intolérance au gluten, elle est la plupart du temps dans l'impossibilité de se nourrir, car le centre de détention ne lui fournit pas les aliments qui lui conviennent. De plus, elle a été harcelée par le personnel du centre de détention et par ses codétenues. Si elle est reconnue coupable, elle encourt jusqu'à 10 ans d'emprisonnement.

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS RUSSES DE :

1. abandonner toutes les charges retenues contre Alexandra Skotchilenko et de la libérer immédiatement, car elle a été inculpée uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression.

Veuillez adresser vos messages au

Procureur de Saint-Petersbourg

Monsieur Melnik Viktor Dmitrievich

Formule d'appel : Monsieur le Procureur

Adresse postale : 2/9 Pochtamtskaya street, Saint Petersburg, 190000, Russie

Fax : +7 812 318 26 11

2. abroger les articles 207.3 et 280.3 du Code pénal et l'article 20.3.3 du Code administratif parce qu'ils sont contraires aux droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique.

Veuillez adresser vos messages au

Président de la Douma d'État

Monsieur Vyacheslav Volodin

Formule d'appel : Monsieur le Président de la Douma d'État

Adresse postale : 125009, 7 Mokhovaya street, Moscow, Russian Federation

Interpellation en ligne : <https://priemnaya.duma.gov.ru/ru/message/>

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Pour soutenir Alexandra, artiste passionnée par le dessin et la musique, nous vous invitons à utiliser ces formes d'expression artistiques. Vous pouvez accompagner vos messages de dessins, envoyer des vidéos où vous interprétez une chanson, voire organiser des concerts ou des séances musicales improvisées en son honneur et nous envoyer des photographies et des vidéos de ces événements. Nous les lui ferons parvenir ! Ses groupes préférés sont Manfred Mann's Earth Band, Supertramp et The Beatles.

Vous trouverez sa musique ici :

<https://lastochkaplus.bandcamp.com/music>

Vous pouvez envoyer vos messages à cette adresse mail :

actionstpap@amnesty.fr

Vous pouvez aussi envoyer vos messages de soutien par voie postale à notre Secrétariat international ; nous les ferons parvenir à Alexandra.

Adresse postale :

Alexandra Skotchilenko

Write for Rights

Amnesty International

1 Easton Street, London, WC1X 0DW, Royaume-Uni

Vous pouvez aussi agir sur les réseaux sociaux et publier des photos de soutien en taguant Alexandra. Il est conseillé d'utiliser les hashtags #freeSashaSkochilenko ou #freeSasha.

Compte Instagram : @skochilenko

Compte Facebook : facebook.com/sasha.skochilenko



CHOW HANG-TUNG

- Hong Kong -

Emprisonnée pour avoir commémoré les victimes
de la répression de la place Tiananmen.

Agissez dès maintenant sur [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)

AMNESTY
INTERNATIONAL 

CHOW HANG-TUNG

Hong Kong

Chow, avocate spécialisée dans les droits humains et militante pour les droits des travailleuses et des travailleurs, était la vice-présidente de la Hong Kong Alliance. Cette organisation, aujourd'hui dissoute, est à l'initiative de la plus grande veillée annuelle à la bougie organisée pour rendre hommage aux victimes de la répression de la place Tiananmen. En 1989, près de cette place à Pékin, des centaines de personnes – voire des milliers – ont été tuées, lorsque l'armée a ouvert le feu sur des manifestants pacifiques qui demandaient des réformes sociales et économiques.

En 2020 et 2021, les autorités de Hong Kong ont interdit la veillée en prétextant des raisons de santé publique liées à la pandémie de Covid-19. Le 4 juin 2021, sur les réseaux sociaux, Chow a encouragé les personnes à commémorer la répression en allumant des bougies. Elle a été arrêtée le jour même pour avoir « *fait la promotion ou la publicité d'une réunion non autorisée* ».

Chow purge actuellement une peine de 22 mois de prison pour « *rassemblement non autorisé* ». Elle risque également une peine de prison supplémentaire allant jusqu'à dix ans pour « *incitation à la subversion* », en vertu de la récente Loi relative à la sécurité nationale, pour avoir uniquement exercé son droit à la liberté d'expression.

Le gouvernement chinois souhaite que le peuple oublie cette tragédie, mais Chow s'est donné pour mission de garder dans les mémoires les victimes de la répression de la place Tiananmen. L'histoire ne peut être effacée, et les personnes détenues pour avoir commémoré pacifiquement les événements doivent être libérées.

« *[Les autorités] ne seront pas en mesure d'interdire les bougies dans tous les recoins de Hong Kong. Pour le moment, nous devons toutes et tous veiller sur ces flammes dans cette froideur amère.* »

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS HONGKONGAISES DE :

1. abandonner toutes les charges retenues contre Chow Hang-tung et de la libérer immédiatement, car elle a été inculpée uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits.

Veuillez envoyer vos messages au

Secrétaire à la Justice de Hong Kong

Monsieur Paul Lam

Formule d'appel : Monsieur le Secrétaire

Adresse postale : Ministère de la Justice, G/F, Main Wing, Justice Place, 18 Lower Albert Road, Central, Hong Kong

Fax : (+852) 3902 8638

2. réviser et modifier l'ensemble des lois et des règlements qui empêchent l'exercice des droits humains, en particulier les libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association, d'abroger toutes les mesures qui en découlent et de veiller à ce que toutes les dispositions juridiques visant à protéger la sécurité nationale ou à lutter contre le terrorisme soient définies de manière claire et précise, et conformes au droit international relatif aux droits humains.

Veuillez envoyer vos messages au

Directeur du Bureau des affaires de Hong Kong et Macao du Conseil d'État

Monsieur Xia Baolong

Formule d'appel : Monsieur le Directeur

Adresse postale : Bureau des affaires de Hong Kong et Macao Yuetannan Jie 77, Xichengqu, Beijing Shi 100045, China

Pour des raisons de sécurité, veuillez éviter de citer Amnesty International, de donner votre adresse personnelle ou de faire référence au régime politique du pays.

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Chow Hang-tung adore les chats, les alpagas et les dinosaures.

Pour la soutenir, vous pouvez lui envoyer des messages accompagnés d'images ou de dessins de ces animaux. Pour des raisons de sécurité, veuillez éviter de citer Amnesty International, de donner votre adresse personnelle, ou de faire référence au régime politique du pays.

Vous pouvez envoyer vos messages de soutien par voie postale au Secrétariat national, nous les lui ferons parvenir :

10 Jours pour signer - Amnesty International France
76, boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19

MESSAGE SUGGÉRÉ

Nos pensées vous accompagnent. Restez forte !

我地掛住你，加油！

Chow est en prison pour avoir commémoré pacifiquement les victimes d'une terrible répression lors de veillées à la bougie. Nous vous proposons de prendre en photo une bougie avec un message de solidarité dans un lieu représentatif de votre ville.

Vous pouvez envoyer vos photos et vos vidéos à ce courrier électronique et nous les ferons parvenir à Chow : actionstpap@amnesty.fr



DORGELESSE NGUESSAN

- Cameroun -

Condamnée à 5 ans de prison pour avoir manifesté.

Agissez dès maintenant sur [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)

AMNESTY
INTERNATIONAL 

DORGELESSE NGUESSAN

Cameroun

Dorgelesse Nguessan, coiffeuse de métier de 37 ans, commençait depuis deux ans à développer son activité quand sa vie a basculé. Préoccupée par la situation du pays, en particulier au niveau économique, elle a décidé pour la première fois de sa vie de participer à une manifestation, organisée par le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun, le 22 septembre 2020 à Douala.

Alors que la manifestation se déroulait de façon pacifique, les forces de sécurité ont utilisé des balles en caoutchouc, du gaz lacrymogène et des canons à eau pour disperser la foule. Les forces de l'ordre ont arrêté plus de 500 personnes, dont Dorgelesse. Elle a été emmenée à un poste de police, où elle a été placée dans une cellule avec 22 autres personnes dans des conditions inhumaines, et où un policier a essayé de l'agresser sexuellement.

Le 29 septembre 2020, Dorgelesse a été transférée à la prison centrale de Douala, où elle se trouve toujours. Inculpée pour « *insurrection, réunions, manifestations publiques et attroupement* », elle a été jugée par un tribunal militaire et condamnée à cinq ans d'emprisonnement le 7 décembre 2021.

Avant d'être arrêtée, Dorgelesse Nguessan était celle qui subvenait aux besoins de sa famille. Célibataire, elle s'occupait de sa mère âgée et de son fils de 18 ans, qui est atteint d'anémie falciforme. Sans Dorgelesse, sa famille n'arrive que très difficilement à payer ses médicaments.

« Je voulais un changement au Cameroun et j'ai pensé que ma voix pouvait contribuer à le générer. Je souffre beaucoup en prison et ma famille souffre énormément. J'espère que de nombreuses personnes se mobiliseront pour que je retrouve ma liberté. Je suis avec vous de tout mon cœur, merci beaucoup. »

J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Vous pouvez envoyer des messages aux autorités du pays pour leur faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

Président de la République du Cameroun

Monsieur Paul Biya

Formule d'appel : Monsieur le Président

Adresse postale : Palais présidentiel, Yaoundé, Cameroun

Courrier électronique : cellcom@prc.cm

Compte Twitter : @PR_Paul_BIYA

Compte Facebook : @PaulBiya.PageOfficielle

Compte Instagram : @presidentpaulbiya

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Envoyez à Dorgelesse des messages de solidarité. Prenez une photo de votre message et publiez-la sur les réseaux sociaux, en utilisant le hashtag #freedorgelesse. Elle adore la manucure et elle voudrait ouvrir un institut de beauté, n'hésitez pas à lui envoyer des photos de vos créations ! Vous pouvez aussi envoyer vos messages, photos et vidéos à ce courrier électronique : actionstpap@amnesty.fr

Vous pouvez également envoyer des messages et des dessins par voie postale à l'adresse ci-dessous.

c/o Équipe Afrique centrale

Amnesty International

Bureau régional pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest

Pointe E, Rue 34

Immeuble Malaado Piazza, 6^e étage

B.P. 47582 Liberté, Dakar, Sénégal

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS CAMEROUNAISES DE :

- libérer Dorgelesse Nguessan immédiatement et sans condition, car elle est emprisonnée uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et de réunion.



LUIS MANUEL OTERO ALCÁNTARA

- Cuba -

Artiste emprisonné pour avoir défendu la liberté d'expression.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL



LUIS MANUEL OTERO ALCÁNTARA

Cuba

Luis Manuel Otero Alcántara est un artiste autodidacte afro-cubain. Il aime peindre, danser et faire des performances artistiques. Sa maison de San Isidro, l'un des quartiers les plus pauvres de La Havane, est un refuge, une maison ouverte où il est possible de rencontrer des personnes et de créer des liens grâce à de nombreux événements.

Indigné par le décret 349, un texte de loi visant à réduire au silence les artistes exprimant des critiques sur la situation du pays, Luis Manuel est devenu l'une des voix les plus actives du mouvement San Isidro, un collectif d'artistes, de journalistes, de militantes et militants de tous horizons qui défend le droit à la liberté d'expression. En raison de leur défense des droits humains, ses membres sont placés sous surveillance et victimes d'actes d'intimidation et de détentions.

Le 2 mai 2021, des agents de sécurité de l'État sont allés chercher Luis Manuel à son domicile, où il observait une grève de la faim pour protester contre la saisie de ses œuvres par les autorités. Ils l'ont emmené dans un hôpital et l'ont coupé du monde extérieur. Après sa libération, un mois plus tard, les forces de sécurité ont continué à le surveiller dans sa vie quotidienne.

Le 11 juillet 2021, Luis Manuel a diffusé en ligne une vidéo dans laquelle il indiquait qu'il allait participer à l'une des plus grandes manifestations que Cuba ait connue depuis des décennies. Il a été arrêté avant le début de la manifestation et emmené à la prison de sécurité maximale de Guanajay, où il se trouve toujours. En juin 2022, Luis Manuel Otero Alcántara a été condamné à cinq ans de prison, à l'issue d'un procès à huis clos. Il est régulièrement privé de son droit de visite en prison, où son état de santé se dégrade sans bénéficier de soins médicaux adaptés.

« L'œuvre d'un artiste [...] peut faire transparaître le sentiment qui se dégage de la réalité d'un pays. C'est une responsabilité qu'un artiste doit assumer [...] Un grand merci pour votre soutien. »

J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Vous pouvez envoyer des messages aux autorités du pays pour faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

Président de Cuba

Monsieur Miguel Díaz-Canel Bermúdez

Formule d'appel : Monsieur le Président

Adresse postale : Hidalgo Esq. 6, Plaza de La Revolución, CP 10400, La Habana, Cuba

Courrier électronique : despacho@presidencia.gob.cu

Compte Twitter : @DiazCanelB

Compte Facebook : PresidenciaCuba

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Luis Manuel adore peindre, les parfums et la mode. Il aime danser sur toutes sortes de musiques, en particulier les danses aux racines africaines comme la salsa et le reggaeton. Deux de ses chansons préférées sont le boléro cubain *Procura Olvidarte* et la trova *Romance de la Niña Mala* de l'artiste cubain Pedro Luis Ferrer. Luis Manuel aime aussi cuisiner. Sa couleur préférée est le rose fuchsia. N'hésitez pas à faire référence à ses passions dans vos messages, photos et vidéos de soutien.

Vous pouvez envoyer vos lettres ou vos dessins au bureau des Amériques : Amnesty International Americas Office, Luz Saviñón 519, Colonia Del Valle Norte, Alcaldía Benito Juárez, C.P. 03103, Mexico City, Mexico.

Vous pouvez aussi envoyer des photos et des vidéos de soutien en lien avec ses passions. Par exemple, vous pouvez vous filmer en faisant des performances artistiques et nous envoyer les images (actionstpap@amnesty.fr) ou les publier sur les réseaux sociaux en taguant Luis Manuel ou son mouvement :

Luis Manuel

Twitter : @LMOAlcantara

Facebook : Luis Manuel Otero Alcantara

Instagram : @luismanuel.oteroalcantara

Mouvement San Isidro

Twitter : @movsanisidro

Instagram : @mov_sanisidro

Facebook : Movimiento San Isidro

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS DU CUBAINES DE :

- libérer Luis Manuel Otero Alcántara immédiatement et sans condition, car cet homme est détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique son droit à la liberté d'expression et de réunion ;
- dans l'attente de sa libération, de veiller à ce que Luis Manuel ne soit pas soumis à de mauvais traitements en détention, qu'il ait pleinement accès à des soins médicaux et qu'il ait des contacts réguliers avec sa famille et ses avocats.



NASSER ZEFZAFI

- Maroc -

Condamné à 20 ans de prison pour avoir demandé
plus de justice sociale.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL 

NASSER ZEFZAFI

Maroc

Nasser Zefzafi menait une vie paisible avec sa famille dans le Rif, une région au nord du Maroc où la situation en matière de soins de santé, d'éducation et d'emploi est très précaire. Les gouvernements qui se sont succédé dans le pays n'ont cessé de marginaliser la population locale.

En octobre 2016, des manifestations pacifiques ont débuté à Al Hoceïma, la ville de Nasser, à la suite de la mort d'un poissonnier qui a été écrasé par un camion-poubelle alors qu'il tentait de récupérer des poissons saisis par les autorités. Des milliers de personnes ont défilé pacifiquement pour exprimer leur tristesse et leur frustration. Elles réclamaient un changement social. C'est ainsi qu'est né le Hirak du Rif, mouvement populaire qui revendique plus de droits sociaux et économiques. Nasser, qui croyait profondément en la justice et en l'égalité, en est devenu une figure de proue.

Dans les mois qui ont suivi, les forces de sécurité marocaines ont arrêté des centaines de manifestantes et manifestants. Le 29 mai 2017, Nasser a été arrêté pour avoir interrompu un prêche dans une mosquée et pour avoir accusé l'imam de se faire le porte-parole des autorités. Durant sa garde à vue, Nasser a subi des tortures et d'autres mauvais traitements de la part de la police. Le 27 juin 2018, Nasser a été condamné à 20 ans de réclusion, simplement pour s'être exprimé ouvertement. Il est maintenu à l'isolement depuis son arrestation.

Contraint de vivre dans des conditions déplorables en prison, son état de santé s'est considérablement dégradé. Il souffre de plusieurs problèmes de santé, notamment de troubles respiratoires, de troubles de la vue et de douleurs neurologiques. La direction de la prison le prive des soins médicaux dont il a besoin.

« Nous sommes les enfants de gens pauvres et simples, nous sommes sortis dans la rue pour dire non à la marginalisation et non à la corruption. »

J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Vous pouvez envoyer des messages aux autorités du pays pour leur faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

Premier ministre du Maroc

Monsieur Aziz Akhannouch

Formule d'appel : Monsieur le Premier ministre

Adresse postale : Palais Royal – Touarga, Rabat 10070, Maroc

Fax : +212 537771010

Compte Twitter : @ChefGov_ma

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Nasser adore le football, n'hésitez pas à faire référence à sa passion dans vos lettres. Vous pouvez envoyer vos messages, dessins ou cartes postales de soutien à cette adresse :

Nasser Zefzafi

Amnesty International Maroc

20, rue Ouargha Apt:5 Agdal

Rabat 10080

Morocco

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS MAROCAINES DE :

- libérer Nasser Zefzafi immédiatement et sans condition, car il est détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique son droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique ;
- dans l'attente de sa libération, veiller à ce qu'il ne soit pas soumis à la torture ou d'autres mauvais traitements en détention, qu'il ait pleinement accès à des soins médicaux et qu'il ait des contacts réguliers avec sa famille et ses avocats.



SHAHNEWAZ CHOWDHURY

- Bangladesh -

Il risque 10 ans de prison pour un post Facebook où il défend l'environnement.

Agissez dès maintenant sur [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)

AMNESTY
INTERNATIONAL



SHAHNEWAZ CHOWDHURY

Bangladesh

Shahnewaz Chowdhury est un ingénieur et militant bangladais. Il est passionné d'écriture et se sert des mots pour témoigner des difficultés auxquelles est confrontée la population de la région de Banshkhali, où il vit, dans le sud-est du pays. Cette zone côtière dont l'altitude est proche du niveau de la mer est très exposée aux effets du dérèglement climatique. L'implantation d'une nouvelle centrale électrique à charbon dans son village devait marquer un tournant dans le développement de la région. Mais Shahnewaz redoutait la destruction environnementale qu'elle entraînerait.

Le 26 mai 2021, la zone a été balayée par une tempête. Des pluies diluviennes et des vents forts se sont abattus sur le village. Des maisons ont été détruites. Préoccupé par les effets sur l'environnement de projets comme celui de la nouvelle centrale électrique, dont il estimait qu'elle contribuait à une augmentation des risques de raz-de-marée, Shahnewaz a partagé ses craintes sur Facebook. Il a aussi condamné plusieurs événements où 12 personnes auraient été tuées lors d'actions de protestation dans cette centrale. Dans une publication, il a encouragé les jeunes à s'exprimer haut et fort : « *La jeunesse de Banshkhali doit résister à l'injustice et soutenir le progrès en prenant courageusement la plume.* »

Le lendemain, l'entreprise qui détient la centrale électrique a engagé des poursuites à l'encontre de Shahnewaz, l'accusant d'avoir diffusé de fausses informations. Le 28 mai 2021, Shahnewaz a été arrêté par la police pour sa publication sur Facebook, en vertu de la loi bangladaise sur la sécurité numérique, dont les dispositions conduisent à une répression flagrante du droit à la liberté d'expression. Il a été détenu 80 jours dans des conditions inhumaines, sans être jugé. Il a été libéré sous caution le 16 août 2021 mais, s'il est déclaré coupable, il encourt dix ans de prison.

J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Vous pouvez envoyer des messages aux autorités du pays pour faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

Ministre de la Loi, de la Justice et des Affaires parlementaires

Monsieur Anisul Huq

Formule d'appel : Monsieur le Ministre

Adresse postale : Minister of Justice, Law and Justice Division,
Ministry of Law, Justice and Parliamentary Affairs, Building No – 04,
Bangladesh Secretariat

Dhaka – 1000, Bangladesh

Courrier électronique : minister@minlaw.gov.bd

CC : secretary@lawjusticediv.gov.bd

N'hésitez pas à faire pression sur les autorités du pays via les réseaux sociaux. Vous pouvez publier des messages de soutien et d'interpellation en taguant le compte Twitter du ministère des Affaires étrangères (@BDMOFA).

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Shahnewaz Chowdhury milite passionnément pour la protection de l'environnement, nous vous proposons de lui envoyer des cartes postales qui montrent les paysages de votre région avec vos messages de solidarité. Vous pouvez envoyer vos cartes et vos lettres par voie postale à l'adresse ci-dessous :

Shahnewaz Chowdhury

C/O Rashid Ahmed Chowdhury

Village: East Baraghona

Post Office: West Baraghona

Police Station: Banshkhali

District: Chittagong

Bangladesh

Prenez une photo de votre message et publiez-la sur Twitter en taguant Shahnewaz (@Shahnewaz9), ou envoyez-la par courrier électronique (shahnewazwrites@gmail.com).

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS DU BANGLADESH DE :

- abandonner immédiatement toutes les charges retenues contre Shahnewaz Chowdhury ;
- abroger ou modifier la Loi relative à la sécurité numérique, pour la mettre en conformité avec les normes internationales relatives au droit à la liberté d'expression, notamment au Pacte international relatif aux droits civils et politiques que le Bangladesh a ratifié.



VAHID AFKARI

- Iran -

Torturé et condamné à plus de trente ans de prison
pour avoir manifesté.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL 

VAHID AFKARI

Iran

Vahid Afkari est issu d'une famille soudée. Il aime lire, chanter et danser chez lui, avec ses frères Habib et Navid. En 2016, 2017 et 2018, Vahid, Navid et Habib ont participé pacifiquement à des manifestations dans leur ville, Chiraz, contre les inégalités et la répression politique. Le 17 septembre 2018, Vahid et Navid ont été arrêtés à leur domicile pour avoir manifesté. Habib a été arrêté trois mois plus tard.

Les autorités iraniennes ont détenu les trois frères à l'isolement, les ont torturés et les ont obligés à « avouer » des infractions qu'ils ont déclaré à maintes reprises ne pas avoir commises. Ces hommes ont été déclarés coupables d'infractions sur la base de considérations politiques, du fait de leur participation pacifique aux manifestations. Vahid et Navid ont également été déclarés coupables à la suite d'une accusation sans fondement, liée à l'homicide d'un agent des forces de sécurité. Les autorités ont injustement condamné Navid à mort et Habib et Vahid à plusieurs décennies de réclusion et à 74 coups de fouet chacun.

Les trois frères ont été placés à l'isolement dans des cellules séparées en septembre 2020. Le 12 septembre 2020, Navid a été exécuté en secret, sans que sa famille ni ses avocats n'en soient informés. Son exécution a soulevé un tollé en Iran et dans le monde entier, et a entraîné l'intensification de la campagne en faveur de Vahid et de Habib. Ce dernier a été libéré de prison en mars 2022, après avoir passé 550 jours à l'isolement.

Les autorités maintiennent Vahid à l'isolement depuis septembre 2020, le coupant totalement des autres prisonniers. Il s'agit d'un traitement cruel visant à le punir de ne pas se plier à la volonté des autorités, lesquelles exigent qu'il fasse une déclaration publique décrivant les personnes qui, en Iran et dans le reste du monde, demandent justice pour sa famille.

« Aujourd'hui, les limites de la cruauté sont repoussées. Elles [les autorités] arrêtent et placent en détention des personnes innocentes, les poursuivent en justice et les condamnent sans preuves, les privent de leur vie, ou pire encore, les exécutent. Aujourd'hui, je ne sais pas par quels moyens je peux me défendre et comment dire aux gens que j'ai besoin de leur aide. Tout ce que je peux faire, c'est continuer à invoquer la loi et à en appeler à la logique et à la raison. »

J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Vous pouvez envoyer des messages aux autorités du pays pour leur faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

Responsable du pouvoir judiciaire

Gholamhossein Mohseni Ejei

Formule d'appel : Monsieur le Responsable du pouvoir judiciaire

Adresse postale : c/o Ambassade d'Iran auprès de l'Union européenne, Avenue Franklin Roosevelt 15, 1050 Bruxelles, Belgique

Instagram : [instagram.com/ejei_org/](https://www.instagram.com/ejei_org/)

Vous pouvez aussi vous adresser au guide suprême de l'Iran via les réseaux sociaux :

Twitter : [@khamenei_ir](https://twitter.com/khamenei_ir)

Facebook : <https://www.facebook.com/en.khamenei>

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Adressez un message de soutien à Vahid. Il adore la philosophie, n'hésitez pas à faire référence à sa passion dans vos messages, par exemple avec des citations ou des recommandations de vos livres préférés dans ce domaine. Il est préférable d'envoyer vos messages à Vahid sur les réseaux sociaux, en taguant son frère Saeed.

Instagram : [instagram.com/saeed_afkarii/](https://www.instagram.com/saeed_afkarii/)

Twitter : [@afkari_saeed](https://twitter.com/afkari_saeed)

MESSAGES PROPOSÉS :

Nos pensées sont avec toi et ta famille – مداوناخ و امش اب ام رکف – تسانات

Nous pensons à toi – می‌تسه امش دای هب –

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS IRANIENNES DE :

- libérer immédiatement Vahid Afkari, d'annuler ses condamnations injustes, et d'abandonner toutes les charges liées à sa participation pacifique aux manifestations ;
- dans l'attente de sa libération, de mettre fin à sa détention à l'isolement et de lui fournir des soins médicaux adaptés.



YREN ROTELA ET MARIANA SEPÚLVEDA

- Paraguay -

Harcelées et privées de la reconnaissance
de leur identité de femmes transgenres.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL



YREN ROTELA ET MARIANA SEPÚLVEDA

Paraguay

Yren et Mariana veulent vivre librement et faire ce qu'elles aiment, comme jouer au volley-ball, danser et aller au théâtre. Cependant, en tant que femmes transgenres, elles sont obligées de lutter contre la discrimination dont elles font l'objet. En plus d'avoir été harcelées et agressées physiquement, elles sont empêchées de dénoncer les problèmes auxquels elles sont confrontées au quotidien.

Au Paraguay, entre autres pratiques discriminatoires, les personnes transgenres ne peuvent pas modifier officiellement leur prénom ni obtenir de documents d'identité correspondant à leur identité de genre. Ces pratiques les empêchent d'avoir accès à l'éducation, à l'emploi, au logement ou aux soins de santé au même titre que les autres personnes, et les exposent encore davantage à la violence, au harcèlement et à la stigmatisation. Ainsi, les personnes transgenres ne peuvent par exemple pas obtenir de diplômes aux noms qu'elles ou ils ont choisi, ce qui complique leur recherche d'emploi.

Cette inégalité a motivé Yren et Mariana à militer pour que les choses changent. Mais au Paraguay, il n'est pas facile pour les personnes transgenres de hausser la voix pour défendre leurs droits. Les autorités ainsi que des groupes conservateurs dans le pays traitent ces personnes et l'ensemble de la communauté LGBTI+ de manière hostile et tentent de les invisibiliser. C'est la raison pour laquelle leurs manifestations sont souvent interdites et sont parfois la cible d'attaques.

Yren et Mariana se battent depuis des années pour modifier leurs prénoms officiels et pour la reconnaissance des droits LGBTI+. Si elles pouvaient obtenir des documents correspondant à leur identité, cela signifierait que l'État commence à reconnaître leur existence en tant que femmes transgenres. Comme le déclare Yren : « *Je suis venue au monde pour montrer qui je suis, pas pour qu'on me dise qui je suis.* »

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS DU PARAGUAY DE :

- **reconnaître juridiquement le genre des personnes trans de sorte qu'elles puissent exercer leurs droits fondamentaux.**

Veuillez adresser vos messages au

Président de la Cour suprême

Monsieur Antonio Fretes

Formule d'appel : Monsieur le Président

Adresse postale : Palacio de Justicia del Paraguay, Mariano Roque Alonso y Testanova, 9° Piso, Torre Norte, C.P. N°001001, Asunción, Paraguay

Courriel : secretariageneralcsj@pj.gov.py

Twitter : @PoderJudicialPY

Facebook : @PoderJudicialPY

Fax : +595 21 439 4000

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Envoyez des messages d'amitié et d'espoir à Yren et Mariana pour qu'elles continuent leur combat. Mariana adore la musique Bachata, notamment Romeo Santos. Elle est très sociable et adore danser, jouer au volleyball et lire des romans romantiques. Elle aime aussi filmer des vidéos et les publier sur le réseau social TikTok. Yren adore la cuisine et l'art, notamment le théâtre et le chant. N'hésitez pas à faire référence à leurs passions dans vos messages.

Adresse postale :

Amnesty International Paraguay

Hassler 5229 entre Cruz del Defensor y Cruz del Chaco, Asunción, Paraguay

Vous pouvez aussi les soutenir via les réseaux sociaux, en leur envoyant vos messages ou en les publiant en taguant leurs comptes et celui d'Amnesty Paraguay (Twitter et Instagram : @aiparaguay). Si vous agissez sur les réseaux sociaux, vous pouvez utiliser ces hashtags : #SoyReal #MiNombreDebeSerLegal #WriteForRights #TransRights.

Yren :

Compte Instagram : @yrenrotela

Compte TikTok : @yrenrotela

Compte Facebook : Yren.Rotela

Mariana :

Compte Facebook : mariana.sepulveda.904



ZINEB REDOUANE

- France -

Tuée chez elle par un tir de grenade lacrymogène,
en marge d'une manifestation.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL 

ZINEB REDOUANE

France

Le 1^{er} décembre 2018, à Marseille, Zineb préparait le dîner et parlait avec sa fille au téléphone dans son appartement, situé au quatrième étage. Dans la rue, des personnes manifestaient contre les mauvaises conditions de vie à Marseille après l'effondrement de deux immeubles d'habitation, qui avait fait huit morts. En cours de manifestation, des gilets jaunes se sont joints à cette manifestation, organisée par le Collectif du 5 novembre. Des policiers ont fait usage de gaz lacrymogène pour disperser les manifestantes et manifestants.

Voyant que du gaz lacrymogène entrainait par sa fenêtre ouverte, Zineb est allée la fermer et a remarqué des policiers, en bas dans la rue. Elle a été touchée au visage par une grenade lacrymogène MP7. Zineb a dit à sa fille au téléphone « *Le policier m'a visé. Je l'ai vu...* ».

Elle a été emmenée à l'hôpital ; elle présentait de graves blessures au visage et saignait abondamment. Ses fractures de la mâchoire et l'effondrement de son palais la faisaient suffoquer. Elle devait être opérée d'urgence, mais l'intervention n'a pas pu être menée à bien car Zineb a fait un arrêt cardiaque sous anesthésie. Elle en a fait plusieurs autres ensuite, avant de décéder le lendemain.

Zineb a été victime de l'utilisation irrégulière et dangereuse d'une grenade lacrymogène. Près de quatre ans plus tard, l'enquête sur sa mort est encore en cours, et personne n'a été inculpé ni suspendu pour cet homicide. Sa famille attend toujours que justice soit rendue.

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS FRANÇAISES DE :

Vous pouvez envoyer vos messages aux autorités françaises pour leur faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

1. faire toute la lumière sur la mort de Zineb Redouane et que toutes les personnes impliquées dans cet homicide, y compris le policier soupçonné d'avoir tiré la grenade et ses supérieurs hiérarchiques, soient amenées à rendre des comptes. Les juges doivent dûment tenir compte de toutes les preuves existantes et, si les preuves le justifient, veiller à ce que tous les suspects soient jugés dans le cadre d'une procédure qui respecte leur droit à un procès équitable.

Vous pouvez adresser vos messages aux deux juges d'instruction chargés de l'enquête judiciaire :

Juges d'instruction du Tribunal judiciaire de Lyon

Madame Florence Lareal et Monsieur Cédric Antoine

Formule d'appel : Madame et Monsieur les Juges

Adresse postale : Tribunal judiciaire de Lyon, 67 rue Servient, 69003 Lyon, France

Courriers électroniques : tj-lyon@justice.fr

Comptes Twitter : [@TJLyon](https://twitter.com/TJLyon) @TJLyon

2. faire en sorte que des mesures structurelles soient prises pour que les victimes de violences policières puissent avoir accès à la justice. La transparence doit également être garantie à travers la publication des plaintes, enquêtes, poursuites et condamnations.

Vous pouvez adresser vos messages au ministre de la Justice :

Ministre de la Justice de France, Garde des Sceaux

Monsieur Eric Dupont-Moretti

Formule d'appel : Monsieur le ministre

Adresse postale : Ministère de la Justice, 13 place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01

Courrier électronique : eric.dupond-moretti@justice.gouv.fr

Compte Twitter : @E_DupondM

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Zineb Redouane adorait la chanteuse égyptienne Oum Kalthoum. Elle aimait aussi beaucoup les animaux, notamment les chats, ainsi que les fleurs, surtout les roses. Vous pouvez vous prendre en photo avec des fleurs ou des chats, ou en vidéo avec un morceau de Oum Kalthoum en fond musical, et la publier sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag #JusticePourZineb.

Nous recommandons de publier votre photo ou vidéo le **2 décembre 2022**, date du 4^e anniversaire du décès de Zineb. Vous pouvez également envoyer vos messages, dessins ou cartes postales de soutien par voie postale, en ajoutant des pétales de fleurs séchées dans l'enveloppe, au Secrétariat national ; nous les ferons parvenir à sa famille :

10 Jours pour signer - Amnesty International France
76, boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19



CECILLIA CHIMBIRI, JOANA MAMOMBE ET NETSAI MAROVA

- Zimbabwe -

Enlevées, battues et agressées sexuellement
pour avoir manifesté

Agissez dès maintenant sur [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)

AMNESTY
INTERNATIONAL 

CECILLIA CHIMBIRI, JOANAH MAMOMBE ET NETSAI MAROVA

Zimbabwe

Joanah, Netsai et Cecilia sont trois femmes qui ont beaucoup en commun : elles adorent les jeux de société et regarder des séries. Passionnées par la politique, elles ont aussi un désir commun de changement social et luttent ensemble pour que les habitantes et habitants de leur pays puissent profiter de plus de droits et de libertés. Malheureusement, elles partagent désormais le souvenir traumatique d'une répression féroce de la part des autorités.

Le 13 mai 2020, après avoir mené une manifestation antigouvernementale, Joanah, Netsai et Cecilia ont été arrêtées arbitrairement à Harare et emmenées à un poste de police. Forcées à monter dans une voiture banalisée, elles ont été conduites à l'extérieur de la ville en étant encagoulées. Jetées dans une fosse, rouées de coups, agressées sexuellement et contraintes à manger des excréments humains, elles ont craint pour leur vie. Elles ont été retrouvées deux jours plus tard à des kilomètres d'Harare, les vêtements déchirés. Couvertes de coupures et d'ecchymoses, elles ont été emmenées à l'hôpital.

Alors qu'elles étaient toujours hospitalisées, elles ont été inculpées d'infractions pénales en lien avec la manifestation à laquelle elles avaient participé, pour « *rassemblement avec l'intention de fomenter la violence publique* » et « *troubles à l'ordre public* ». Des surveillants pénitentiaires et des policiers ont été envoyés sur place afin de les empêcher de communiquer avec des journalistes. Après avoir déclaré qu'elles avaient reconnu certains de leurs agresseurs, les trois femmes ont été arrêtées à nouveau le 10 juin 2020, accusées d'avoir menti sur ce qu'elles avaient vécu. Elles ont été maintenues en détention jusqu'au 26 juin 2020, date à laquelle elles ont été libérées sous caution.

Le procès de Joanah, Netsai et Cecilia s'est ouvert en janvier 2022 et se poursuit. Jusqu'à présent, personne n'a eu à rendre de comptes pour le terrible traumatisme qu'elles ont subi.

Netsai :

Personne ne devrait être marqué à vie par la souffrance en raison de son affiliation politique.

Joanah :

Les jeunes ne doivent jamais céder à la peur. Nous devons affronter et dépasser ce qui nous effraie le plus.

Cecilia :

Au lieu de bénéficier de la protection de l'État, les victimes d'atrocités sont poursuivies en justice tandis que les auteurs des crimes qu'elles ont subis ne sont pas inquiétés.

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS DU ZIMBABWE DE :

1. abandonner immédiatement et sans condition les charges retenues contre Joanah Mamombe, Netsai Marova et Cecilia Chimбири, et de mettre fin au harcèlement qu'elles subissent pour avoir exercé pacifiquement leur droit de manifester.

Vous pouvez envoyer des messages au président de la République du Zimbabwe, Monsieur Emmerson Dambudzo Mnangagwa, pour lui faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

Formule d'appel : Monsieur le Président

Adresse postale : Office of the President, Munhumutapa Building, Corner Sam Nujoma and Samora Machel Avenue, P. Bag 7700, Causeway, Harare, Zimbabwe

Courrier électronique : Info@opc.gov.zw

Compte Twitter : [@edmnangagwa](https://twitter.com/edmnangagwa)

Compte Facebook : Emmerson Dambudzo Mnangagwa

2. conduire une enquête rapide, impartiale, transparente et exhaustive sur la disparition forcée et les actes de torture et d'agression sexuelle dont elles ont été victimes.

Vous pouvez envoyer des messages au ministre de l'Intérieur, Monsieur Kazembe Kazembe.

Formule d'appel : Monsieur le Ministre

Adresse postale : Hon. Kazembe Kazembe, Ministry of Home Affairs and Cultural Heritage, 11th Floor Mukwati Building, Corner 4 Street and Selous, Private Bag 7703, Causeway, Harare, Zimbabwe

Courrier électronique : thesecretary@moha.gov.zw

Twitter : [@KazembeKazembe3](https://twitter.com/KazembeKazembe3) / [@Moha_Zim](https://twitter.com/Moha_Zim)

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Joanah adore voyager, les jeux de société et la boxe. Netsai aime voyager et lire l'actualité dans les journaux ; son équipe de football préférée est l'Arsenal Football Club et, localement, elle soutient le CAPS United. Cecilia aime la musique, observer les étoiles, apprendre des nouvelles langues et le karaoké. N'hésitez pas à personnaliser vos messages en faisant référence à leurs passions. Vous pouvez envoyer vos cartes, dessins ou lettres par voie postale à l'adresse ci-dessous.

10 Jours pour signer - Amnesty International France
76, boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19

Vous pouvez aussi agir sur Twitter, en taguant leurs comptes dans vos messages de solidarité.

TWEETS PROPOSÉS :

@ceechimbiri2, @JoanaMamombe, @MarovaNetsai, I will be campaigning for the charges to be dropped against you. You deserve justice.

Cecilia, Joanah and Netsai, you are brave. You inspire me and my generation to speak out against injustice and for what's right.

@ceechimbiri2, @JoanaMamombe and @MarovaNetsai

LE DROIT DE MANIFESTER EST FONDAMENTAL, DÉFENDONS-LE

MANIFESTEZ-VOUS



« MANIFESTEZ-VOUS »

- France et monde -

Notre campagne pour protéger le droit de manifester,
et faire cesser les entraves qui le restreignent.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL



NOTRE CAMPAGNE « MANIFESTEZ-VOUS »

France et monde

Tout au long de l'Histoire, les manifestations ont permis à des individus et des groupes d'exprimer leur désaccord, leurs opinions et leurs idées, d'exposer les injustices et les abus, et de demander des comptes aux autorités. Nous avons toutes et tous en tête des manifestations célèbres qui ont marqué l'Histoire et fait bouger les lignes : la marche du sel de 1930 pour l'indépendance de l'Inde, les mouvements contre l'apartheid de 1950 en Afrique du Sud, les soulèvements du Printemps arabe à partir de 2010, les manifestations en France pour le Mariage Pour Tous entre 2012 et 2013, le mouvement #EndSARS contre les violences policières en 2017 au Nigeria, les marches en Argentine pour le droit à l'avortement en 2019, la révolte populaire au Chili contre les inégalités sociales en 2019...

Les différentes victoires obtenues, si ce n'est arrachées, par les mouvements sociaux au terme de longues vagues de mobilisations et de soulèvements populaires massifs illustrent le formidable pouvoir d'impact et la force disruptive que peuvent avoir les manifestations.

Plutôt que de respecter, garantir et protéger le droit de manifester, une grande partie des États, craignant précisément cette force disruptive et le risque de remise en cause de leur statu quo, s'emploient à le contrôler, à le limiter, si ce n'est l'interdire complètement. Depuis des décennies, nous soutenons les mouvements de contestation et nous dénonçons la répression violente et sans pitié avec laquelle leur répondent de trop nombreux États.

Mais alors, pourquoi lancer une campagne mondiale sur le droit de manifester aujourd'hui ?

D'une part, parce que les mouvements de contestation se sont largement multipliés ces dernières années, et d'autre part, parce que les logiques répressives se sont gravement intensifiées. Partout dans le monde, les États durcissent leur approche et s'attaquent de plus en plus violemment au droit de manifester pour empêcher ou écraser les mouvements de contestation et museler les opposants. L'espace civique est de plus en plus restreint. Cette répression aggravée se manifeste à travers deux types de restrictions : l'usage excessif et illégal de la force et l'instrumentalisation de la loi pour criminaliser les manifestants. La technologie, et notamment la surveillance de masse que permettent les logiciels de reconnaissance faciale, est également un outil utilisé par les autorités pour contrôler et limiter les manifestations. Une autre stratégie répressive consiste à diffuser des fausses informations afin d'alimenter un narratif diabolisant pour dénigrer les manifestants et les présenter comme des individus violents et dangereux, et donc pour justifier la répression.

Certaines personnes, notamment celles victimes d'inégalités et de discriminations - fondées sur la race, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la religion, l'âge, le handicap, la profession ou le statut social, économique, migratoire ou autre – subissent de plein fouet cette radicalisation de la répression et en sont davantage la cible en raison de leur identité.

En bref, de la Russie à la France, de l'Iran au Maroc, de la Chine à la Thaïlande et au Sri Lanka, des États-Unis au Nicaragua et au Chili, du Sénégal au Zimbabwe, le droit de manifester n'a jamais autant été menacé qu'aujourd'hui.

Amnesty International France lance donc cette campagne « Manifestez-vous » afin de dénoncer les attaques généralisées contre les manifestations pacifiques, et de soutenir toutes celles et ceux qui osent se dresser pour se faire entendre. Notre but est que chacun et chacune puissent mener des actions pacifiques et se faire entendre en toute sécurité sans répercussions, en France et dans le monde.

JE M'ENGAGE DANS CETTE CAMPAGNE

Si vous aussi vous pensez que le droit de manifester est un droit fondamental et pas un privilège, mais qu'il est gravement menacé, et qu'il est donc impératif et urgent de le défendre, alors manifestez-vous et rejoignez notre communauté de personnes mobilisées sur cette campagne !



Nous vous enverrons tous les mois des actualités sur le droit de manifester en France et dans le monde (articles, vidéos, podcasts, documentaires, rapports, briefings, etc.) ainsi que des propositions d'actions (pétition, action photo, marche, sit-in, manifestation ou rassemblement, etc.) et des invitations à des événements (projection-débat, ateliers, twitter space, conférence, festival, avant-première, etc.).